

PRIX THIBAUD 2020 **de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres** **et Arts de Lyon**

HISTORIQUE :

Jean THIBAUD (1901-1960) fut un brillant physicien nucléaire. Nommé professeur à la Faculté des Sciences de Lyon en 1934, il a été le fondateur de l'Institut de Physique Nucléaire de Lyon, venu récemment l'Institut de Physique des deux infinis de Lyon. Membre de l'Académie de Lyon, il en fut le président en 1947, et l'a chargée, par legs, d'attribuer périodiquement un prix à un jeune physicien. A partir de 1963, ce prix a été décerné régulièrement au rythme biennal de deux prix ex aequo, si bien qu'il y a eu 57 lauréats du prix Thibaud de 1963 à 2018.

CONDITIONS D'ADMISSION AU CONCOURS :

Pour l'année 2020, l'Académie des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Lyon récompensera, au titre du prix THIBAUD, deux jeunes chercheuses ou chercheurs, expérimentateurs ou théoriciens, qui se sont particulièrement illustrés dans le domaine de la physique du noyau atomique, des particules ou des astroparticules.

Les candidats, physiciennes ou physiciens, devront remplir les conditions suivantes :

- Etre âgé de 30 à 40 ans au 31 décembre 2020.
- Etre de nationalité française ou être ressortissant de la communauté européenne.
- Etre engagé depuis plusieurs années par un organisme de recherche français (CEA, CNRS, Université...).
- Avoir une activité de recherche rattachée depuis plusieurs années à un laboratoire français.